



quel type de divorce adopter ?

Par **lili5385**, le **08/09/2022** à **18:28**

Bonjour ,

J'aurai une question ,à savoir quel type de divorce conseillerez vous dans le cas suivant :

Mon fils marié à une Burundaise ,au Burundi ,en 2011 ,a eu son mariage transcrit en France .

Madame a acquis la nationalité française ,par mariage ,depuis juillet 2022.

Il semble qu'un divorce par consentement mutuel conventionnel soit exclu ?(l'entente regne ,mais c'est le fait du mariage au Burundi qui pose probleme ?).

Je vous remercie très sincerement de la reponse que vous saurez apporter.

Par **Louxor_91**, le **09/09/2022** à **11:21**

Bonjour,

si le problème du divorce vient d'une loi du Burundi... Voir avec le Legavox burundais ? Ce qui m'interpelle, c'est plutôt le peu de délai entre l'obtention de la nationalité française et le divorce !? Ca fait un peu mariage blanc ou gris je ne sais pas, mais... je trouve ça suspect malgré tout et je me dis qu'un juge aurait peut être la même réaction ?